

Communiqué de div yezh  
Rentrée 2013 : l'éducation nationale doit accompagner  
l'élan de l'enseignement bilingue public en Bretagne

Div yezh, association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique a participé à une audience que M. le recteur a accordée à M. Molac, député du Morbihan, en présence de Mme Louarn, vice-présidente de la région Bretagne, et de Fulup Jacq, de l'office public de la langue bretonne, le 12 juillet dernier. L'occasion pour notre association de faire un point sur la prochaine rentrée.

Le premier constat sur lequel nous sommes tous d'accord est le manque d'enseignants formés et la nécessité de préserver la qualité de l'enseignement bilingue à l'école publique.

Pour notre part, nous considérons que ce manque d'enseignant est imputable directement aux services de l'éducation nationale, qui ont la charge du recrutement. Depuis de nombreuses années, div yezh tire en effet la sonnette d'alarme sur le problème du manque d'enseignants, et nous affirmons que ce problème ne sera réglé que lorsqu'une **véritable politique de recrutement** sera menée sur notre territoire. Nous avons refait des propositions dans ce sens au recteur. Le ministère de l'Éducation Nationale étant un grand ministère, il est impensable qu'il ne puisse mener par lui-même une politique de recrutement à hauteur de ses besoins existants comme à venir en raison de l'augmentation de la croissance à prendre en considération.

Pour traiter ce problème, le rectorat avait, il y a quelques temps, annoncé une **façon singulière de traiter ce problème** et ce n'est malheureusement pas la première fois que cette solution est envisagée : une réduction drastique du nombre d'ouvertures de filières bilingues, avec 1 à 2 ouvertures de nouvelles filières pour la rentrée prochaine (Elliant, Finistère et éventuellement Ploumagoar, Côtes d'Armor). Malheureusement, cette annonce -faire une pause dans le développement- tombe mal au niveau du calendrier : **le sénat et l'assemblée viennent de voter une loi** qui affirme que « Les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est **favorisé** prioritairement dans les régions où elles sont en usage. » Les premières propositions du rectorat vont dans le sens contraire de ce qui a été décidé par la représentation nationale. Le recteur nous a affirmé que chaque cas serait reconsidéré, nous espérons donc des nouvelles qui iront dans le bon sens. De plus, **un service public doit être à l'écoute de son territoire**. En Bretagne, la très grande majorité des élus territoriaux, mais aussi nos parlementaires sont favorables au développement de la langue bretonne, en particulier à l'école publique. L'administration doit répondre à cette demande des élus et de la population.

Le rectorat doit ouvrir l'ensemble des projets, menés par le pôle développement de l'office public de la langue bretonne, en concertation avec les mairies, les familles et l'éducation nationale. Ceux-ci réunissent l'ensemble des conditions (mairies favorables, effectifs inscrits supérieurs à 15 enfants). **Cela représente en tout 7 ouvertures pour l'ensemble de la Bretagne** avec 2 pour les Côtes d'Armor (Ploumagoar, Plouezec), 4 pour le Finistère (Elliant, Plounéour-Menez, Morlaix, Saint-Evarzec), et une pour le Morbihan (Auray). Nous regrettons dans le même temps que les 2 autres départements bretons (Ille-et-Vilaine et Loire Atlantique) n'aient pas de perspective de développement de l'enseignement bilingue public quand d'autres filières bilingues parviennent à concrétiser des projets.

Nous demandons au rectorat de reconsidérer le plan de développement de l'enseignement bilingue public dans notre académie, et d'accompagner la demande sociale concernant l'enseignement public bilingue français breton. Pour faire face aux problèmes de manques d'enseignants, **le rectorat est prêt à recruter des enseignants suppléants (CDD d'un an) pour l'ensemble de la Bretagne**, en particulier dans le Finistère (environ 10 postes), et dans le Morbihan (environ 3 postes). Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter div yezh qui vous guidera dans vos démarches :

- [sekretourva@div-yezh.org](mailto:sekretourva@div-yezh.org), 09 77 19 84 18
- ou [anthony.lecrom@div-yezh.org](mailto:anthony.lecrom@div-yezh.org) 06 52 56 64 57